

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 17 décembre (17/12/2019)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 11 décembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS :

M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,
Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoint**,
M. Robert GOZZO, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Fernand RODRIGUEZ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**,

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Colette ROLLET (représentée par Monsieur le Maire), M. Jean-Luc HENRYOT (représenté par Madame Christine HEMERY), M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), **Adjoint**,

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Muriel VALETTE), Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Monsieur Michel CASSIGNOL), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), Mme Valérie CLARMONT (représentée par Monsieur Gilles BENECH), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Pierrette ESQUIEU, M. Aïzen ABOUA, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Eliette DELMAS, M. Daniel CALVI, Mme Sandrine PIAROU, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, **Conseillers Municipaux**.

Monsieur GOZZO est nommé secrétaire de séance.

23 – 17 décembre 2019

23. Restauration du trumeau du portail et sécurisation du panneau de la luxure, Abbatale Saint Pierre – demandes de subventions

Rapporteur : Madame VALETTE.

VU le Code général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport de Monsieur le Maire,

CONSIDÉRANT le souhait de la commune de Moissac de procéder aux opérations d'urgence sur le trumeau et le panneau sculpté de la luxure de l'abbatale Saint-Pierre,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE les travaux sur le trumeau et le panneau de la luxure de l'abbatiale Saint-Pierre,

APPROUVE les devis de l'atelier Olivier Rolland pour un montant total de 6 729 euros HT (8 075,45 euros TTC),

APPROUVE le plan de financement de l'opération comme suit :

Trumeau et panneau de la luxure	Pourcentage	Montant en € HT
Etat (DRAC)	40 %	2692
Département de Tarn-et-Garonne	20 %	1345,80
Région Occitanie	20 %	1345,80
Commune	20 %	1345,80
Total HT		6729

SOLLICITE l'autorisation de préfinancer l'opération,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les aides les plus élevées possibles auprès de l'Etat (Ministère de la Culture/DRAC Occitanie), de la Région Occitanie et du Département de Tarn-et-Garonne.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Pour copie conforme

Moissac le 19 décembre 2019

Le Maire,

Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :